



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-100714-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de CHAMBRAY-LES-TOURS Commune d'ESVRES SUR INDRE	<b>COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2014</b>
---	--

L'an deux mille quatorze, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 03 juillet 2014

Nombre de conseillers en exercice.....27

Nombre de conseillers présents .....22

Nombre de conseillers votants.....25

**Etaient présents :**

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Nathalie BERTON, M. Jean-Pierre PAUL, M. André DESPLAT, Adjoints,

M. Pierre-Antoine BOURREAU, M. Gilles-André JEANSON, M. Patrice GARNIER, M. Jean-Claude DENIS, M. Hervé GROSSIN, Mme Nadine GERARD, Mme Stéphanie MANCHON, Mme Delphine COSSON, M. Jean-Charles GARREAU, Mme Céline GOSMAT, Mme Edith MARCILLAC, Mme Elisabeth GOILLER, M. Michel HENTRY, Mme Marie-Hélène ETIENNE, Mme Valérie BOUTON, M. Francis COUSTEAU, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents :**

M. Gérard CETTOUR-BARON, Mme Sylvie QUENEAU, Mme Myriam CHALI, Mme Vanessa VERMEERSCH, M. Alain LANDEMAINE.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur Gérard CETTOUR-BARON	à Monsieur Eric DELHOMMAIS
Madame Sylvie QUENEAU	à Madame Nathalie BERTON
Monsieur Alain LANDEMAINE	à Monsieur Francis COUSTEAU

Secrétaire de séance : Madame Nadine GERARD

---

A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de sujets à l'ordre du jour.

1. Tarifs du restaurant scolaire
2. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : détermination du nombre d'adjoints
3. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : Modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal
4. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : Election d'un nouvel adjoint
5. Désignation de représentants au sein des commissions communales en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON
6. Election d'un délégué au Syndicat Intercommunal de l'Echandon en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON

7. Election d'un délégué au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON
8. Indemnités de fonction des élus

## PREAMBULE

- Opération Habitat du Val de l'Indre : Le dispositif mis en place par la CCVI est présenté par Madame Marie-Andrée HELARY du PACT d'Indre-et-Loire
- Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2014 est adopté à l'unanimité
- Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.

## INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Commission communale des impôts : Liste des contribuables proposés au Directeur des Services Fiscaux, en nombre double par le Conseil Municipal, comme commissaires titulaires (8) et commissaires suppléants (8) : A l'unanimité, le Conseil Municipal, propose à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux une liste de contribuables en nombre double : 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants.

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
<b>Hors Commune</b>	<b>Hors Commune</b>
- SIMON Michel - ROBIN Jean-Louis	- BUREAU André - VIEMON Stéphane
<b>Commune</b>	<b>Commune</b>
- GODEL Pierre - KELLOGG Odette - COSSÉ André - COULON Michel - DANESHMAND Farhad - MARTIN Jacqueline - HENAULT Jean - GATIEN Virginie - MIRA Josette - MOUSSINE Agnès - FREON Alain - THERET Sylvianne	- CHASTENET Michel - JOLY Alain - HERVE Michel - PINAU Jacqueline - BERTHOLLEAU Véronique - DAVID Didier - TURCO Michel - THOMASSET Albert - CHEVREAU Jean-Pierre - DUPUY Jean-Paul - LE PEMP Magali - GAQUIERE Franck
<b>Propriétaires de bois</b>	<b>Propriétaires de bois</b>
- COSSON Rémi - SAGET Michel	- DENIAU Michel - OESTERLÉ Jean-Loup

## DOMAINE ET PATRIMOINE

2. Convention de servitude souterraine de ligne électrique (SIEIL) sous la parcelle ZB 19 pour renforcement basse tension rue du Haut L'Hommais : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
  - **AUTORISE** la constitution, au profit du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, dont le siège social est situé à TOURS (37013), 12-14 rue Blaise Pascal, BP 1314 et représenté par M. Jean-Luc DUPONT, Président :
    - d'une servitude de passage de réseaux en souterrain d'une longueur totale d'environ 114 mètres sur 0.3 mètres de large,
 Cette servitude est consentie sur le Chemin du Pissot cadastrée ZB n°19, situé lieudit Vallée de l'Hommais.  
 Cette servitude est consentie par la commune d'Esvres-sur-Indre au SIEIL moyennant le paiement d'une indemnité unique et forfaitaire de UN EURO.
  - **PRECISE** que ladite convention sera, après signature par les parties, enregistrée aux frais du SIEIL au Centre des Impôts.
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte résultant de cette convention.
3. Acquisition de parcelle de terrain ZW n° 314 pour alignement de voirie : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
  - **AUTORISE** l'acquisition amiable à l'euro symbolique des parcelles de terrain ci-après désignées appartenant à Madame LHOTE Micheline – 26 rue Voltaire - 37000 TOURS et constitutives de l'emprise de voirie communale :
    - ZW n°314 d'une contenance de 10 m<sup>2</sup>

} Total de 13 m<sup>2</sup> d'emprise de voirie

- ZW n°318 d'une contenance de 3 m<sup>2</sup>

- **PRECISE** que les frais d'actes liés à cette acquisition seront supportés par l'acquéreur et imputés au Budget Primitif 2014
- **AUTORISE** Le Maire à signer les documents et actes notariés se rapportant à cette acquisition qui seront passés en l'étude de Maître Jean-Claude CHEVALLIER, Notaire à Tours.

#### TRANSPORTS

4. Adoption du règlement départemental des transports scolaires : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
  - **ADOpte** le règlement départemental.
  - **ANNULE** le précédent règlement départemental et son annexe adoptés précédemment.

#### FINANCES LOCALES

5. Tarifs du restaurant scolaire : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la commission des affaires scolaires du 3 juillet 2014,

Vu la proposition formulée par Madame LE BRONEC, Adjointe,

- **FIXE**, comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2014/2015, les tarifs de la restauration scolaire :

	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2013/2014	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2014/2015
<u>Commune :</u>		
Maternelle	3,15	3,18
Primaire	3,40	3,43
<u>Tarifs réduits (30 %) famille nombreuse (3<sup>ème</sup> enfant) :</u>		
Maternelle	2,20	2,23
Primaire	2,38	2,40
<u>Tarifs réduits (50 %) famille nombreuse (à partir du 4<sup>ème</sup> enfant) :</u>		
Maternelle		
Primaire	1,57	1,59
	1,70	1,72
<u>Repas exceptionnels et hors Commune :</u>		
Maternelle		
Primaire	3,65	3,68
	3,80	3,83
Adultes	5,15	5,19

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

6. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : détermination du nombre d'adjoints : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide **DE FIXER** à HUIT le nombre d'adjoints au Maire de la Commune d'Esvres-sur-Indre et donc de remplacer l'adjoint démissionnaire.

7. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : Modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** que le nouvel Adjoint au Maire occupera le 2<sup>ème</sup> rang dans l'ordre du tableau.

- **PROCEDE** à la modification de l'ordre du tableau du Conseil Municipal

- Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, précédemment 2<sup>ème</sup> Adjoint à la voirie et l'environnement prend rang dans les conseillers municipaux entre Monsieur Pierre-Antoine BOURREAU et Monsieur Gilles-André JEANSON.

8. Démission de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, 2<sup>ème</sup> adjoint : Election d'un nouvel adjoint : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité

l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux dispositions des articles L.2121-4, L.2121-15, L.2121-17, L.2122-7, L.2122-7-1, L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection d'un adjoint au maire en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats à ce poste et procède à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint à bulletin secret.

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 25
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 25
- e. Majorité absolue ..... 13

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS  (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GARREAU Jean-Charles	25	Vingt-cinq

#### **Proclamation de l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint**

Monsieur Jean-Charles GARREAU ayant obtenu 25 voix est élu 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire de son mandat d'adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

- Désignation de représentants au sein des commissions communales en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour. Ont été désignés (25 voix) au sein de la commission :

##### **Affaires scolaires :**

*Liste ESVRES 2014 « Responsable et Solidaire » :*

- Céline GOSMAT  
en lieu et place de Jean-Charles GARREAU.

##### **Environnement, patrimoine :**

*Liste ESVRES 2014 « Responsable et Solidaire » :*

- Jean-Charles GARREAU  
en remplacement de Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire.

##### **Finances :**

*Liste ESVRES 2014 « Responsable et Solidaire » :*

- Jean-Charles GARREAU  
en remplacement de Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire.

- Election d'un délégué au Syndicat Intercommunal de l'Echandon en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour. A été élu délégué titulaire au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Echandon, en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire :Monsieur Jean-Charles GARREAU (25 voix)

- Election d'un délégué au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire en remplacement de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour. A été élu délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL), en remplacement

de Monsieur Gérard CETTOUR-BARON, démissionnaire :Monsieur Jean-Charles GARREAU (25 voix)

- Indemnités de fonction des élus : A la demande de Monsieur le Maire, au début de la séance, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour.Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **DECIDE** de fixer les indemnités de fonction des membres élus comme suit :

Fonction	NOM Prénom	Délégations	Taux théorique maximum en % de l'indice 1015	Taux en % de l'indice 1015
Maire	GASSOT Jean-Christophe	---	55	55
1 <sup>er</sup> Adjoint	LE BRONEC Josiane	Finances	22	22
2 <sup>ème</sup> Adjoint	GARREAU Jean-Charles	Voirie et environnement	22	22
3 <sup>ème</sup> Adjoint	QUENEAU Sylvie	Monde associatif	22	22
4 <sup>ème</sup> Adjoint	DELHOMMAIS Eric	Economie, commerce et sécurité	22	22
5 <sup>ème</sup> Adjoint	BERTON Nathalie	Culture et manifestations	22	22
6 <sup>ème</sup> Adjoint	PAUL Jean-Pierre	Affaires sociales	22	22
7 <sup>ème</sup> Adjoint	CHALI Myriam	Affaires scolaires	22	22
8 <sup>ème</sup> Adjoint	DESPLAT André	Urbanisme et bâtiments communaux	22	22

- **FIXE** la date d'effet des indemnités de Monsieur le Maire et des Adjoints au 11 juillet 2014
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- **DIT** queles crédits nécessaires seront inscrits au budget.

ESVRES-SUR-INDRE, le 15 juillet 2014

Le Maire,  
Jean-Christophe GASSOT